



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 24 septembre 2020

COVID-19 EN SEINE-MARITIME

Le préfet de la Seine-Maritime, Pierre-André DURAND, annoncera de nouvelles mesures sanitaires le vendredi 25 septembre.

Demain, vendredi 25 septembre 2020, le préfet de la Seine-Maritime fera connaître la déclinaison départementale et infra-départementale des annonces faites par le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, le mercredi 23 septembre 2020. Tant la nature que le périmètre de ces mesures seront adaptés aux réalités du territoire et à la situation épidémiologique.

Le préfet de la Seine-Maritime précisera par ailleurs la date d'entrée en vigueur de chacune des mesures, à savoir le samedi 26 septembre 2020 pour certaines et le lundi 28 septembre 2020 pour d'autres.

Un point de situation actualisé sur les mesures règlementaires déjà en vigueur dans le département est disponible sur le [site internet de la préfecture](#).

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex